

www.colsbleus.fr

Cols • bleus

MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

HORS-SÉRIE - JANVIER 2019

Marine nationale 2019

Dossier d'information



SOMMAIRE

03

ÉDITORIAL

04

GÉOPOLITIQUE

UN MONDE MARITIME
EN MUTATION

06

FONCTIONS
STRATÉGIQUES

UNE MARINE
D'EMPLOI

10

POINTS D'ANCRAGE

LA MARINE
EN TOUS LIEUX

12

RESSOURCES HUMAINES

UNE MARINE QUI COMPTE
SUR CHAQUE MARIN

16

STRUCTURE

UNE ORGANISATION
SIMPLE ET AGILE

18

ORDRE DE BATAILLE

UNE MARINE
DE COMBAT

22

MOYENS DÉPLOYÉS

LOIN, LONGTEMPS,
EN ÉQUIPAGE

24

PROGRAMMES

UNE MARINE
EN POINTE

26

FINANCES

UNE NOUVELLE
LPM



ÉDITORIAL

2019 est une année charnière pour la Marine nationale. C'est la première annuité de la loi de programmation militaire 2019-2025, l'entrée en vigueur du plan Mercator qui l'accompagne, qui consacrent une remontée en puissance inédite depuis des décennies, face à un contexte stratégique en pleine évolution.

L'arrivée du patrouilleur *La Combattante* à Fort-de-France symbolise le début de cette remontée en puissance, neuf ans après le départ de *La Gracieuse*, qui avait signé notre première « rupture temporaire de capacité ». Il sera suivi dans les années à venir par six autres patrouilleurs pour l'outre-mer, une flotte intérimaire d'hélicoptères légers et quatre nouveaux pétroliers ravitailleurs.

2019 signe aussi, de façon inédite depuis des décennies, la poursuite sur un tempo inchangé, sans annulation ni étalement de programme, du renouvellement de nos grandes unités de combat : FREMM, Barracuda, Atlantique 2 renouvelés, PSM3G...

Ce renouveau capacitaire exceptionnel ne serait rien sans les marins qui mettent en œuvre ces moyens renouvelés et qui, pour beaucoup, vivent à bord, loin, longtemps et en équipage. C'est aussi cette marine d'emploi, déployée sur toutes les mers du monde, loin de ses ports, soutenue par ses bases, concrètement utile à notre pays et à nos concitoyens, que vous allez découvrir au fil des pages de ce DIM 2019.

Bon voyage !

Amiral Christophe PRAZUCK, chef d'état-major de la Marine



Cols•bleus
MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

Rédaction: Ministère des Armées, SIRPA Marine Balard parcelle Est Tour F, 60 bd du Général Martial Valin CS 21623 - 75509 Paris cedex 15 Téléphone: 01 49 60 58 56 **Site:** www.colsbleus.fr **Directeur de publication:** CV Bertrand Dumoulin **Adjoint du directeur de la publication:** CF Michaël Vaxelaire **Directeur de la rédaction:** CC Olivier Ribard **Rédactrice en chef:** EV1 Anne-Marine Gire **Directrice artistique:** EV1 Héléne Courth **Rédactrices:** ASP Aude Bresson, ASP Virginie Guillin **Secrétaires de rédaction:** CS Philippe Brichaut, Céline Le Coq **Secrétaires:** MT Christophe Tandt **Couverture:** © FBOGAERT / MARINE NATIONALE **Imprimerie:** Direction de l'information légale et administrative (DILA), 26 rue Desaix, 75015 Paris **Abonnements:** 01 49 60 52 44 Pour la reproduction des articles, quel que soit le support, consulter la rédaction. **Commission paritaire:** n° 0211 B 05692/28/02/2011 **ISBN:** 00 10 18 34 **Dépôt légal:** à parution

GÉOPOLITIQUE

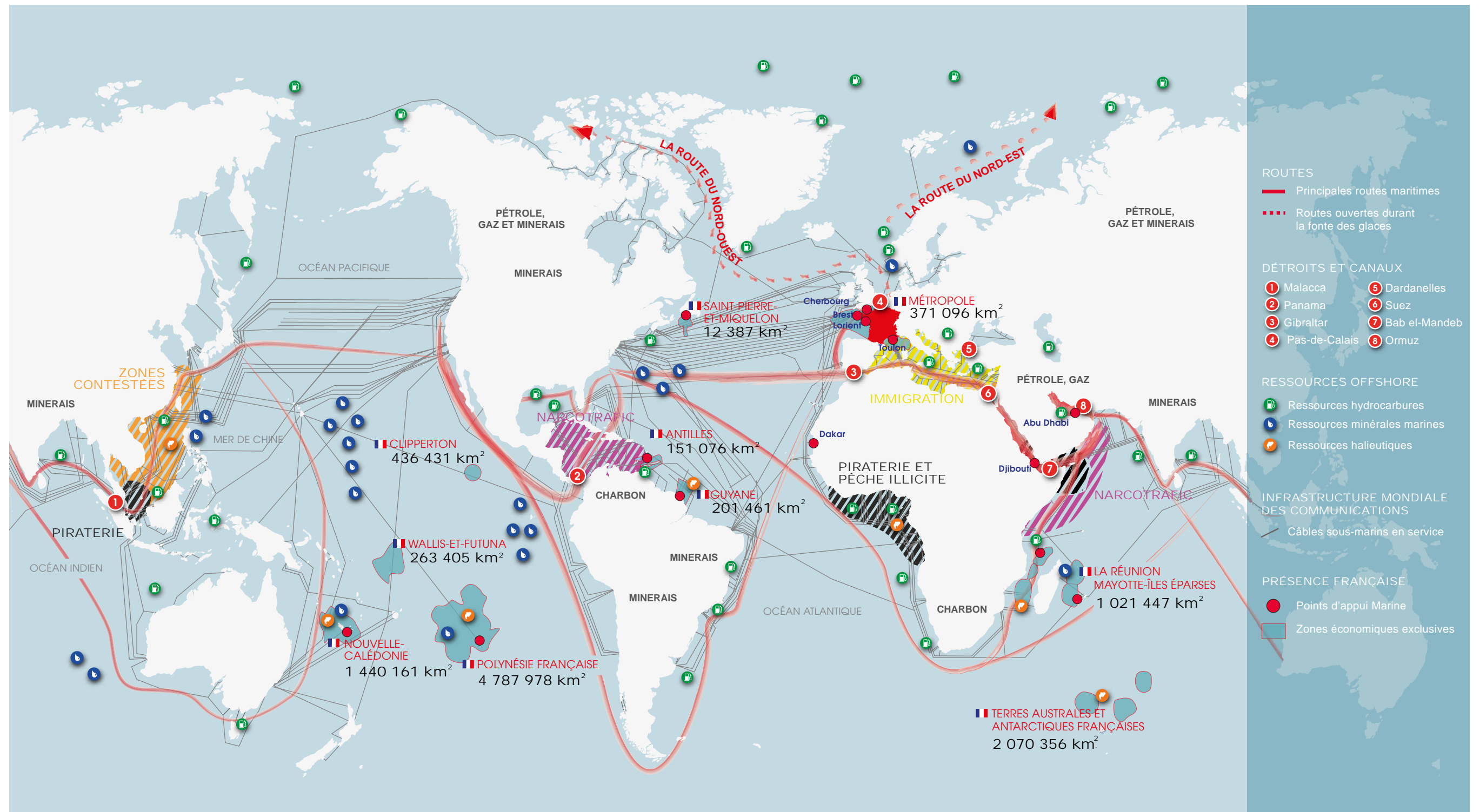
UN MONDE MARITIME EN MUTATION

Verge de tout obstacle naturel, à l'inverse de la terre, la mer est l'un des derniers espaces de manœuvre « libres » et accessibles, pour qui se donne les moyens d'en maîtriser l'usage.

Si cette grande liberté a permis une formidable expansion du transport maritime de marchandises au cours des 30 dernières années, elle rend l'espace marin très difficile à contrôler et à sécuriser. La densité du trafic maritime représente ainsi un risque sur certaines routes : le détroit du pas de Calais, deuxième plus dense au monde et large de 16 milles nautiques seulement, voit passer chaque jour entre 700 et 800 navires. La piraterie, menaçant le commerce maritime, persiste dans le golfe de Guinée. Les flux migratoires, massifs et non maîtrisés, traversent les espaces maritimes. Enfin, les trafics illégaux perdurent, notamment en mer des Caraïbes et dans le golfe du Mexique.

Les différentes revendications de souveraineté et les nouvelles perspectives d'exploitation offshore suscitent également des tensions croissantes. La découverte de gisements pétro-gaziers en Méditerranée orientale envenime ainsi les relations entre les États riverains, qui peinent d'autant plus à établir des frontières maritimes que leurs frontières terrestres ne font pas consensus. Alors que l'économie de nombre de pays repose sur les ressources maritimes, le pillage et la contestation des zones économiques exclusives (ZEE) établies sont devenus courants : dans le golfe de Guinée par exemple, 40% de la pêche est illégale.

Conscients de ces enjeux, les États affirment leur puissance en mer, notamment dans leurs ZEE, et développent leurs flottes militaires. La France fait aujourd'hui partie du cercle très restreint des nations qui disposent d'un outil naval complet et cohérent permettant tout à la fois d'opérer sous la mer, à la surface et dans les airs, et de projeter des forces à terre pour défendre leurs intérêts vitaux et stratégiques.



10,8 MILLIONS DE KM²
de zone économique exclusive française

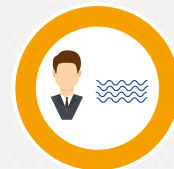
CHIFFRES clés



38 800 marins mobilisés en mer, à terre ou dans les airs, au service de la France



70% de la planète est recouverte par les espaces maritimes, soit 361 millions de km²



70% de la population mondiale vit en zone littorale, à moins de 100 km des côtes



80% du commerce mondial transite par voie maritime



99% des télécommunications transitent par des câbles sous-marins

FONCTIONS STRATÉGIQUES

UNE MARINE D'EMPLOI

Afin d'assurer la sécurité des Français, la Marine nationale opère 365 jours par an, 24 h/24, sur toutes les mers du monde. Des eaux territoriales à la haute mer, elle conduit des missions de défense et de sécurité pour protéger les approches maritimes et les intérêts nationaux. Acteur central de la dissuasion nucléaire, elle intervient au plus proche des menaces et dans les zones de crise. Dissuader, protéger, intervenir, prévenir, connaître et anticiper : c'est la raison d'être de la Marine. Des missions de police des pêches jusqu'aux frappes dans la profondeur, elle dispose des moyens et des compétences pour agir sur l'ensemble du spectre et relever les défis du monde d'aujourd'hui et de demain.

DISSUASION

La crédibilité de la fonction dissuasion requiert un très haut niveau d'exigence, aussi bien en matière de conception que de mise en œuvre. Elle repose sur l'existence de deux composantes complémentaires : la composante océanique et la composante aéroportée. La première, portée par la force océanique stratégique (FOS), compte quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) dont un au moins est en permanence à la mer, dilué dans l'immensité des océans. L'autre volet, la force aéronavale nucléaire (FANu), est la contribution de la Marine à la composante aéroportée. Elle est mise en œuvre à partir du porte-avions *Charles de Gaulle*, qui embarque le Rafale Marine.



47
années de présence
ininterrompue
des SNLE à la mer

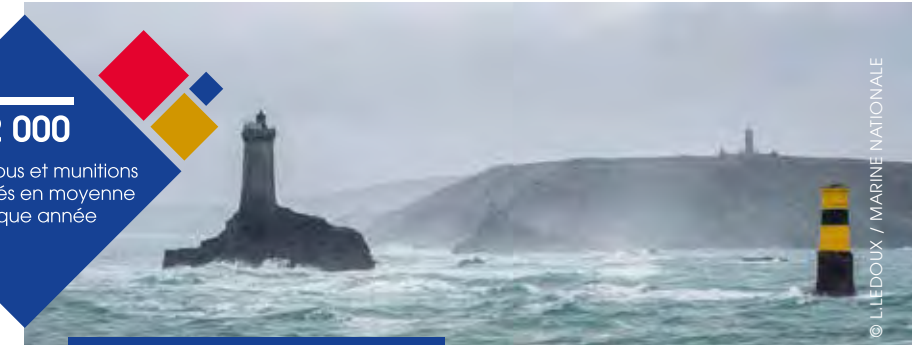


PROTECTION

A travers la posture permanente de sauvegarde maritime (PPSM), la Marine nationale agit constamment sur le littoral, en mer, sous les eaux et dans les airs, pour surveiller les approches dans le cadre de la défense maritime du territoire (DMT). Elle participe aussi à l'action de l'Etat en mer (AEM), en faisant respecter le droit dans les zones sous souveraineté et juridiction françaises.

2 000

mines, obus et munitions
neutralisés en moyenne
chaque année



DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

La défense maritime du territoire (DMT) est le volet militaire de la posture permanente de sauvegarde maritime. Grâce à un dispositif de surveillance et d'intervention mis en place sur 19 000 kilomètres de littoral, la Marine assure la maîtrise des risques liés à l'activité en mer, ainsi que la protection des installations côtières sensibles et des approches maritimes et portuaires.



ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Subordonnée au préfet maritime en métropole et au délégué du gouvernement outre-mer, l'AEM recouvre les missions maritimes d'intérêt public exécutées par l'État. Acteur majeur de l'AEM, la Marine fournit les moyens navals, aériens et terrestres permettant l'exercice des actions de service public et de police en mer.



LUTTE ANTIPOLLUTION

La Marine est dotée depuis 1979 d'un centre national d'expertise pratique de lutte antipollution (CEPPOL) implanté à Brest. Chargé de préparer la lutte en amont en définissant les matériels, en formant et préparant les équipes, il doit aussi assurer une veille technologique, déployer si besoin des experts en cas de sinistre et conseiller sur les stratégies à mettre en place.



SECOURS AUX POPULATIONS

Les moyens de la Marine sont capables de porter assistance aux populations confrontées à des situations d'urgence ou de crise. En 2017, suite au passage de l'ouragan Irma, le porte-hélicoptère amphibie (PHA) *Tonnerre* a ainsi transporté 1200 tonnes de fret et près de 600 militaires sur les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy pour participer à l'effort de reconstruction.



ASSISTANCE ET SAUVETAGE

Sous la direction du préfet maritime, la Marine participe aux opérations de secours aux navires et personnes en détresse en mer, coordonnées par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS). Dans le cadre de la capacité nationale de renfort pour les interventions à bord des navires (CAPINAV), le bataillon de marins pompiers de Marseille (BMPM) peut notamment projeter en mer des moyens spécialisés de lutte contre les sinistres.

FONCTIONS STRATÉGIQUES

UNE MARINE D'EMPLOI

PRÉVENTION - CONNAISSANCE ET ANTICIPATION

Grâce aux différents moyens de recueil de renseignement qu'elle déploie dans le monde, la Marine dispose de nombreux capteurs lui permettant d'entretenir sa connaissance des zones de crise potentielles et de détecter, au plus tôt, l'apparition de nouvelles tensions. Dans les zones fragilisées par la piraterie ou la pêche illégale, elle fait de la prévention et contribue à la sécurité maritime en organisant des formations et des entraînements au profit des marines locales.



MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Depuis 2011, la permanence de la Marine en Méditerranée orientale participe au suivi de la crise au Moyen-Orient et confère aux autorités françaises une capacité autonome d'appréciation et d'anticipation de la situation. Des frégates multi-missions (FREMM) y sont régulièrement déployées afin de pouvoir réagir sans délai en cas de crise.



GRAND NORD

Le réchauffement climatique et les intérêts de puissance mettent en évidence l'importance stratégique du Grand Nord. La Marine y déploie régulièrement des moyens pour améliorer sa connaissance de la zone et y affirmer sa présence.



OCÉAN INDIEN

Carrefour majeur du transit de matières premières et de produits manufacturés destinés à l'Europe, l'océan Indien concentre d'importantes tensions. La Marine y déploie en permanence une frégate qui contribue à la stabilisation de la région et à la protection des intérêts français. En particulier, elle est engagée dans la lutte contre le terrorisme, aux côtés des marines alliées et partenaires.



MISSION HYDROGRAPHIQUE

La capacité hydrographique militaire contribue à améliorer la connaissance d'une zone en soutien aux opérations, qu'ils s'agissent de missions de dissuasion ou d'interventions. Elle est mise en œuvre par le service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).

15 tonnes de stupéfiants détruits en 2018 en océan Indien

28 ans de permanence d'un bâtiment de la Marine dans le golfe de Guinée

INTERVENTION

La mer offre un accès privilégié aux zones de crise et permet de s'affranchir des contraintes territoriales et diplomatiques. De fait, la Marine est appelée à se déployer loin et longtemps pour assurer la défense des intérêts de la France et de ses ressortissants partout dans le monde. Avec ses moyens de projection de puissance et de force, elle intervient au plus proche des menaces, inscrit son action dans la durée et se tient prête à intervenir sans délai en cas de dégradation de la situation en mer et à terre. Bien qu'elle ait la capacité d'agir seule, elle inscrit le plus souvent son action dans le cadre de coalitions ou de coopérations multilatérales.



GOLFE DE GUINÉE

Menée dans le golfe de Guinée pour défendre les intérêts français, la mission Corymbe permet d'améliorer la sécurité maritime dans la zone en renforçant la coopération avec les marines riveraines.



PROJECTION DE PUISSANCE

Le groupe aéronaval, centré sur le porte-avions *Charles de Gaulle*, constitue un outil souverain de projection de puissance dans la durée : son déploiement est indépendant de l'autorisation d'États tiers. Les missions Arromanches dans le golfe arabo-persique témoignent du savoir-faire de la Marine nationale, qui à la capacité d'agir sans préavis en interopérabilité avec ses alliés européens et américains.



OPÉRATION HAMILTON

Le missile de croisière naval (MdCN) élargit la palette des options stratégiques offertes au chef des armées. En réaction à l'emploi d'armes chimiques par le régime syrien, cette munition a été mise en œuvre pour la première fois en avril 2018 depuis une frégate multi-missions (FREMM).



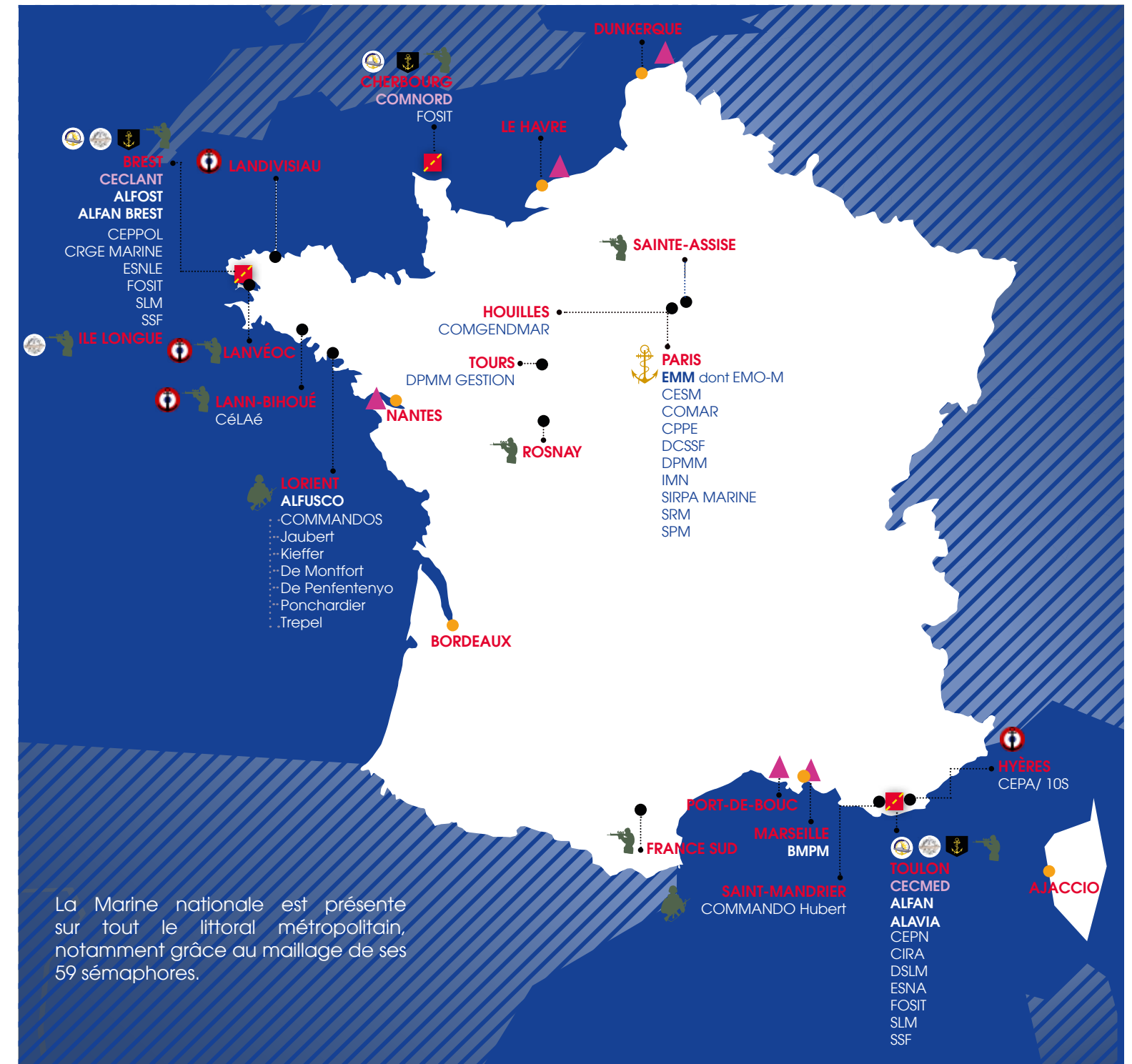
PROJECTION DE FORCE

Discrète et fulgurante, la force des commandos marine, ou « forces spéciales mer », réalise des actions de combat ciblées à haute valeur stratégique : des opérations spéciales aéromaritimes, comme des assauts à la mer, de la reconnaissance, des missions de lutte contre la piraterie et les trafics, ainsi que des opérations spéciales à terre, comme la libération d'otage ou l'évacuation de ressortissants.

POINTS D'ANCRAGE

LA MARINE EN TOUS LIEUX

En métropole, la Marine nationale s'organise autour des ports militaires de Brest, Cherbourg et Toulon. Elle prépositionne aussi des forces outre-mer et à l'étranger afin de faciliter le déploiement de ses unités en tout temps et en tous lieux.



La Marine nationale est présente sur tout le littoral métropolitain, notamment grâce au maillage de ses 59 sémaphores.

LIEUX D'IMPLANTATIONS

- Base navale
- Point d'appui
- ⚓ Port nucléaire
- ⚓ Échelon central de la Marine

COMMANDEMENTS

- COMMANDANT D'ARRONDISSEMENT MARITIME
PRÉFET MARITIME - COMMANDANT DE ZONE
MARITIME
- Commandant de la Marine en un lieu déterminé

FORCES

- ⚓ Force d'action navale
- ⚓ Base aérienne navale
- ⚓ Force océanique stratégique
- ⚓ Commandos Marine
- ⚓ Groupements et compagnies de fusiliers marins

GENDARMERIE MARITIME

- ⚓ Groupement de gendarmerie maritime
- ▲ Peloton de sûreté maritime et portuaire

- BMPM** : Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille
- CECLANT** : Commandant de l'arrondissement maritime Atlantique
- CECMED** : Commandant de l'arrondissement maritime Méditerranée
- CÉLAÉ** : Centre logistique de l'aéronautique navale
- CEPA / 10S** : Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale
- CEPN** : Centre d'expertise des programmes navals
- CEPPOL** : Centre d'expertises pratiques de la lutte antipollution
- CESM** : Centre d'études stratégiques de la Marine
- CIRA** : Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique
- COMNORD** : Commandant de l'arrondissement de la Manche et de la Mer du Nord
- CPPE** : Commission permanente des programmes et essais
- CRGE** : Centre de renseignement et de guerre électronique de la Marine
- DCSSF** : Direction centrale du service de soutien de la flotte

- DPMM** : Direction du personnel militaire de la Marine
- DSLIM** : Direction du service logistique de la Marine
- EMM** : Etat-Major de la Marine
- EMO-M** : Etat-Major des opérations de la Marine
- ESNA** : Escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque
- ESNLE** : Escadrille des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins
- FOSIT** : Formation opérationnelle de surveillance et d'information territoriale
- IMN** : Inspection de la Marine Nationale
- SIRPA** : Service d'information et de relations publiques des armées
- SLM** : Service logistique de la Marine
- SPM** : Service de psychologie de la Marine
- SRM** : Service de recrutement de la Marine
- SSF** : Service de soutien de la flotte

RESSOURCES HUMAINES

UNE MARINE QUI COMPTE SUR CHAQUE MARIN



Dans le domaine des ressources humaines, la politique de la Marine doit permettre de répondre à un impératif « simple » : maintenir le niveau opérationnel de nos équipages pour faire face aux nouveaux types de conflits dans un environnement de plus en plus numérisé.

Rien ne se fera sans nos marins, sans leur engagement et leur confiance dans notre modèle de gestion. Nous devons construire leurs compétences à travers leurs envies : celles d'apprendre un métier, de se spécialiser, d'évoluer, de se diversifier, et surtout de naviguer. Pour cela, notre esprit d'équipage est une richesse indéniable.

Recruter, former et fidéliser constituent les trois défis RH structurant l'avenir de notre Marine.

Le premier défi consiste à susciter des vocations chez les jeunes Françaises et Français. Les attentats de 2015 ont constitué une rupture qui a permis une première inflexion dans la politique de recrutement : les effectifs repartent à la hausse. Pour accompagner efficacement cette tendance, nous devons diversifier notre vivier de recrutement, attirer davantage de femmes et élargir nos partenariats historiquement initiés avec l'Éducation nationale.

Notre système RH repose sur le développement de compétences uniques. Bâtir, adapter et renouveler les formations et cursus constitue en conséquence un deuxième défi. Si la Marine, via ses organismes de formation et de gestion, doit accompagner le marin dans ce développement vertueux des compétences, ce dernier doit également être pleinement acteur, intéressé et impliqué dans son parcours professionnel. À l'heure où les évolutions technologiques transforment notre société et nos équipements, la remise en cause, individuelle et collective, des manières de faire et d'apprendre s'impose.

Enfin, notre troisième défi à relever est celui de la fidélisation. Le marché de l'emploi redevient concurrentiel et attractif. Les contraintes de la vie de marin militaire pèsent sur nos équipages. Ces constats imposent donc d'innover afin d'améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée pour maintenir l'attractivité de la Marine. La mise en place du modèle à deux équipages pour certains bâtiments répondra à ce besoin. Il permettra de limiter la suractivité et de rendre l'absence plus prévisible pour les marins et leurs familles, car il n'y a pas de marins épanouis et motivés sans familles heureuses !

Vice-amiral d'escadre Jean-Baptiste Dupuis, directeur du personnel militaire de la marine

RECRUTEMENT : DE CIVIL À MARIN

Difficiles et exigeantes sur les plans humain et professionnel, les opérations navales nécessitent que la Marine dispose d'équipages à même de garantir sa capacité opérationnelle. Il est donc capital pour elle d'entretenir un flux d'entrée adapté et, par ailleurs, un flux régulier de retour à la vie civile, survenant aux différents jalons de la carrière des marins. Cette logique, qui implique un taux de renouvellement des effectifs à hauteur de 10% par an, permet de stabiliser le volume global des ressources humaines tout en maintenant une moyenne d'âge jeune.

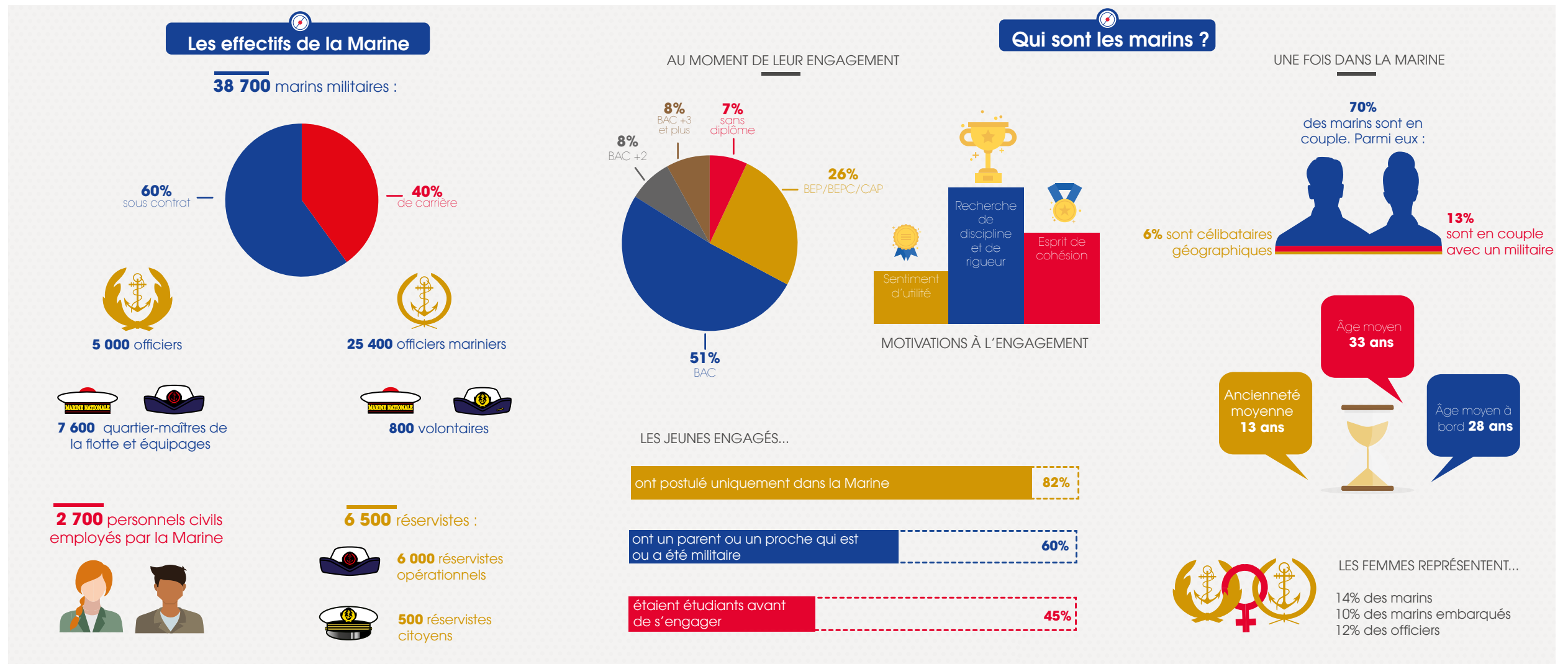
Le recrutement est donc un enjeu majeur pour la Marine nationale, qui engage et forme plus de 3 500 femmes et hommes, âgés de 16 à 30 ans, de niveau 3e à Bac+5. Mener à bien cette mission mobilise, pour l'accueil et l'orientation des futurs candidats, un réseau de marins conseillers. Présents dans les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA), ils informent et accompagnent les jeunes en métropole et outre-mer.

La Marine propose à ces jeunes un métier dans lequel ils pourront s'accomplir tout en étant utiles aux autres, au sein d'une structure qui les accompagnera tout au long de leur carrière.



3 500

jeunes recrutés en 2018



RESSOURCES HUMAINES

UNE MARINE QUI COMPTE SUR CHAQUE MARIN

FORMATIONS : VERS UNE EXPERTISE CROISSANTE

Seule armée à opérer à la fois dans les milieux maritime, subaquatique, aérien, terrestre et cyber en mettant en œuvre des équipements toujours plus complexes, la Marine doit disposer d'un large panel de savoir-faire.

Générer ces compétences impose un modèle fondé sur une progression professionnelle continue et une organisation performante, adossée à deux grands pôles regroupant 15 écoles et centres de formation. Les 3 500 jeunes Français recrutés chaque année deviendront, pour les non-officiers, des opérateurs élémentaires dans 10 métiers de base, puis des opérateurs confirmés et des chefs d'équipe dans 30 spécialités, et enfin des cadres de maîtrise dans 50 domaines d'expertise, hyperspécialisés grâce à plus de 750 stages ciblés sur des équipements ou une fonction particulière. Pour les officiers, l'objectif est de développer leurs aptitudes au commandement des unités de la Marine, ainsi qu'à l'exercice de responsabilités de direction et de conception au sein du ministère des Armées.

Ce modèle doit aujourd'hui s'adapter à un environnement qui évolue rapidement. La Marine y répond par l'accroissement de la durée de ses formations, la modernisation de sa pédagogie, le développement de partenariats avec l'Éducation nationale, ou encore l'ouverture de cursus accélérés adaptés aux acquis académiques, comme le recrutement au niveau du Brevet Supérieur (BS). Elle valorise également la démarche de certification professionnelle, source d'attractivité et de fidélisation. Le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) reconnaît en effet 55 titres.



Les écoles de la Marine

- Brest**
 - EGDM
 - ESMA
 - Centre d'instruction naval (CIN)
 - École des mousses
 - EDM
 - Lycée Naval
- Cherbourg**
 - EAMEA
 - EMMAC
 - École des fourriers
- Lanvéoc**
 - École navale
 - EIP 50S
 - ESHE 22S
- Lorient**
 - CEFAE
 - École des fourriers
- Cognac**
 - EAN
- Saint-Mandrier**
 - Pôle écoles Méditerranée (PEM)
 - ESTLN
 - ESCO
 - Ecoplong
 - Ecomarin
 - Antenne EDM
- Hyères**
 - EPPE
- Marseille**
 - EMPM
- Toulon**
 - ENSM/BPN
 - CIRA

Formation initiale
Formation continue
Formation interarmées

CEFAÉ : Centre d'entraînement et de formation de l'aéronautique navale
CIRA : Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique
CISMF : Centre interarmées de soutien météo-océanographique des forces
EAMEA : École des applications militaires de l'énergie atomique
EAN : École de l'aéronautique navale et ses détachements
Ecoplong : École de plongée
Ecomarin : École des matelots et des quartier-maîtres de la flotte
EDM : École de Maîtrance
EGDM : École de guerre des mines
EIP 50S : École d'initiation au pilotage/Escadrille 50S
EMMAC : École des mousses et des matelots à Cherbourg
EMPM : École de Marins-Pompiers de Marseille
ENSM : École de navigation sous-marine
ENSM/BPN : École de navigation sous-marine/ Bâtiments à propulsion nucléaire
EPPE : École du personnel du pont d'envol
ESCO : École des systèmes de combat et opérations aéromaritimes
ESHE 22S : École de spécialisation sur hélicoptères embarqués/ Escadrille 22S
ESTLN : École des systèmes, technologies et logistique navals



FIDÉLISATION : LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE

Après avoir formé et aguerri des marins qui possèdent alors des compétences rares et recherchées, la Marine nationale doit être en capacité de conserver les talents qui assurent son efficacité au quotidien.

La fidélisation est donc une préoccupation permanente qui passe par des mesures concrètes visant notamment à mieux concilier vie professionnelle et vie privée. L'extension du modèle des bâtiments à double équipage au sein de la force d'action navale, sur le modèle déjà éprouvé dans les forces sous-marines, donnera ainsi plus de visibilité aux marins embarqués sur l'alternance des périodes en mer et à terre. Les mesures d'accompagnement des conjoints et de la parentalité, que le Plan Famille a encore récemment renforcées, donnent lieu à une meilleure prise en compte des foyers, condition indispensable à l'épanouissement du marin. Le sentiment d'appartenance à une communauté unie et solidaire vise également à être renforcé, notamment grâce à la création de l'application « Familles de marins » qui contribue au bien-être du marin et de ses proches.

Fidéliser, c'est enfin valoriser le marin dans son activité professionnelle. Ainsi, la Marine propose à chacun des parcours attractifs pour développer ses compétences et progresser au sein de l'institution.

STRUCTURE

UNE ORGANISATION SIMPLE ET AGILE

Les unités de la Marine nationale dépendent de deux chaînes de commandement distinctes : le commandement organique, qui prépare les forces à l'action, et le commandement opérationnel, qui les emploie en opérations.



LE COMMANDEMENT ORGANIQUE

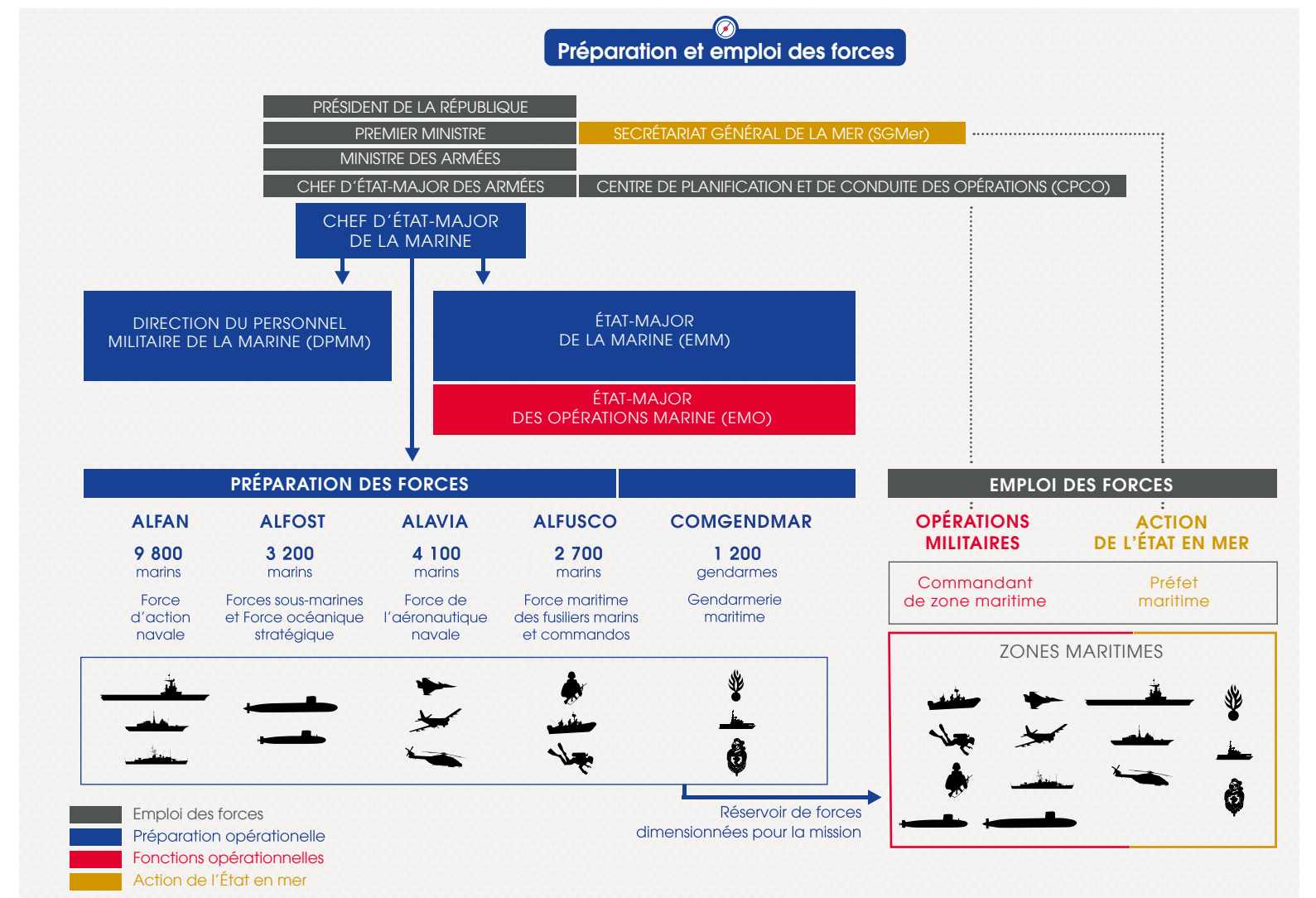
Le chef d'état-major de la Marine (CEMM) a la responsabilité de tenir à disposition du chef d'état-major des armées (CEMA) une marine prête au combat. Cela nécessite d'assurer la préparation matérielle de ses forces, de les entraîner et de les qualifier pour les opérations. A cette fin, la Marine est organisée selon une logique de milieu et quatre autorités organiques sont chargées de la préparation opérationnelle des forces : l'amiral commandant la force d'action navale (ALFAN) pour les bâtiments de surface ; l'amiral commandant la force océanique stratégique (ALFOST) pour les sous-marins ; l'amiral commandant la force de l'aéronautique navale (ALAVIA) pour les avions ; l'amiral commandant la force maritime des fusiliers marins et commandos (ALFUSCO) pour les fusiliers marins et les commandos marine.

La Marine s'appuie également sur une cinquième force : le commandement de la gendarmerie maritime (COMGENDMAR), formation de la Gendarmerie nationale mise pour emploi auprès du CEMM.

LE COMMANDEMENT OPÉRATIONNEL

Les opérations militaires sont commandées par le CEMA. L'autorité militaire responsable de la zone géographique concernée assure le contrôle opérationnel des unités déployées. Il s'agit des commandants de zone maritime (CZM), des commandants supérieurs des forces armées outre-mer (COMSUP), ou des commandants des forces de présence prépositionnées à l'étranger (COMFOR).

Les missions relevant de l'action de l'État en mer (AEM) relèvent de la responsabilité du Premier Ministre qui s'appuie sur les préfets maritimes (PREMAR) en métropole et les délégués du gouvernement pour l'action de l'État en mer, outre-mer.



ORDRE DE BATAILLE UNE MARINE DE COMBAT

À jour au 01/01/2019

FORCE D'ACTION NAVALE



PORTE-AVIONS (PA)

1

Déplacement : **42 500 t**

1 900 marins avec le groupe aérien et l'état-major embarqués

Projection de puissance, Gestion de crise, Dissuasion nucléaire

R 91 Charles de Gaulle



PORTE-HÉLICOPTÈRES AMPHIBIE (PHA)

3

Déplacement : **21 500 t**

202 marins
État-major embarqué : jusqu'à 200 personnes
Troupes : jusqu'à 450 soldats

Projection de forces aéromobile et amphibie, Commandement de force amphibie à la mer, Transport opérationnel, Soutien médical et humanitaire, École d'application des officiers de marine

*L 9013 Mistral
L 9014 Tonnerre
L 9015 Dixmude*



FRÉGATE MULTIMISSIIONS (FREMM)

5

Déplacement : **6 040 t**

108 marins

Lutte anti-sous-marine et antiaérienne, Frappe dans la profondeur par missile de croisière

*D 650 Aquitaine
D 652 Provence
D 653 Languedoc
D 654 Auvergne
D 655 Bretagne*



FRÉGATE DE DÉFENSE AÉRIENNE (FDA)

2

Déplacement : **7 050 t**

195 marins

Maîtrise de l'espace aéro-maritime, Défense surface-air, Capacité antimissile, Contrôle de l'espace aérien et commandant de la défense aérienne depuis la mer

*D 620 Forbin
D 621 Chevalier Paul*



FRÉGATE ANTIAÉRIENNE (FAA)

2

Déplacement : **5 000 t**

250 marins

Lutte contre la menace aérienne, Capacité antimissile, Contrôle de l'espace aérien et commandant de la défense aérienne depuis la mer

*D 614 Cassard
D 615 Jean Bart*



FRÉGATE ANTI-SOUS-MARINE (FASM)

3

Déplacement : **4 800 t**

244 marins

Lutte anti-sous-marine, Lutte anti-surface

*D 644 Primauguet
D 645 La Motte-Picquet
D 646 Latouche-Tréville*



FRÉGATE TYPE LA FAYETTE (FLF)

5

Déplacement : **3 600 t**

153 marins

Lutte anti-navire, Surveillance de l'espace maritime, Intervention en haute mer et zone de crise

*F 710 La Fayette
F 711 Surcouf
F 712 Courbet
F 713 Aconit
F 714 Guépratte*



FRÉGATE DE SURVEILLANCE (FS)

6

Déplacement : **3 400 t**

95 marins

Surveillance de l'espace maritime outre-mer, Lutte contre les trafics illicites en mer, Contrôle de la ZEE

*F 730 Floréal
F 731 Prairial
F 732 Nivôse
F 733 Ventôse
F 734 Vendémiaire
F 735 Germinal*



BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE MÉTROPOLITAIN (BSAM)

2

Déplacement : **2 665 t**

17 marins

Soutien des forces, et des moyens maritimes, Sauvegarde des personnes et des biens

*A 602 Loire
A 603 Rhône*



BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE OUTRE-MER (BSAOM)

3

Déplacement : **2 300 t**

23 marins

Missions de soutien et de souveraineté

*A 621 D'Entrecasteaux
A 622 Bougainville
A 623 Champlain*



PATROUILLEUR DE HAUTE-MER (PHM)

7

Déplacement : **1 330 t**

84 marins

Surveillance de l'espace maritime, Action de police en haute mer, Capacité anti-sous-marine

*F 789 LV Le Hénaff
F 792 PM L'Her
F 793 CDT Blaison
F 794 EV Jacoubet
F 795 CDT Ducuing
F 796 CDT Birot
F 797 CDT Bouan*



PATROUILLEUR TYPE P400

2

Déplacement : **400 t**

30 marins

Surveillance de l'espace maritime outre-mer

*P 686 La Glorieuse
P 688 La Moqueuse*



PATROUILLEUR ANTILLES GUYANE (PAG)

2

Déplacement : **760 t**

24 marins

Surveillance maritime, Sauvegarde des personnes et des biens, Police des pêches, Lutte contre les trafics illicites et surveillance des flux migratoires

*P 733 La Confiance
P 734 La Résolue*



PATROUILLEUR DE SERVICE PUBLIC (PSP)

3

Déplacement : **390 t**

21 marins

Surveillance et sauvegarde maritimes, Police des pêches, Lutte contre les trafics illicites en métropole

*P 676 Flamant
P 677 Cormoran
P 678 Pluvier*



PATROUILLEUR

3

Surveillance de l'espace maritime outre-mer, Contrôle de la zone économique exclusive

*P 675 Arago
P 701 Le Malin
P 740 Fulmar*



PATROUILLEUR POLAIRE (PP)

1

Déplacement : **3 600 t**

21 marins

Surveillance maritime, Missions de logistique antarctique

P 800 L'Astrolabe



CHASSEUR DE MINES TRIPARTITES (CMT)

10

Déplacement : **615 t**

51 marins dont 6 plongeurs démineurs

Sécurisation des accès aux ports stratégiques, Détection et neutralisation de mines

*M 642 Cassiopée
M 643 Andromède
M 644 Pégase
M 645 Orion
M 646 Croix du Sud
M 647 L'Aigle
M 648 Lyre
M 650 Sagittaire
M 652 Céphée
M 653 Capricorne*



BÂTIMENT BASE DE PLONGEURS DÉMINEURS (BBPD)

4

Déplacement : **500 t**

16 marins

Détection et neutralisation de mines

*M 611 Vulcain
M 613 Achéron
M 614 Styx
M 622 Pluton*



BÂTIMENT REMORQUEUR DE SONAR (BRS)

3

Déplacement : **300 t**

21 marins

Démontage et surveillance des chenaux

*M 770 Antarès
M 771 Altair
M 772 Aldebaran*



BÂTIMENT DE COMMANDEMENT ET DE RAVITAILLEMENT (BCR)

3

Déplacement : **17 800 t**

163 marins

Ravitaillement à la mer, Soutien logistiques aux forces, Commandement de force à la mer

*A 608 Var
A 630 Marne
A 631 Somme*



BÂTIMENT HYDROGRAPHIQUE ET OcéANOGRAPHIQUE (BH ET BHO)

4

Connaissance et anticipation, Relevés hydrographiques, Mise à jour des références nautiques

*A 758 Beautemps-Beaupré
A 791 Lapérouse
A 792 Borda
A 793 Laplace*



BÂTIMENT D'ESSAIS ET DE MESURES

1

Essais en vol de missiles

A 601 Monge



BÂTIMENT D'EXPÉRIMENTATIONS

1

A 759 Dupuy de Lôme



BÂTIMENT D'EXPÉRIMENTATIONS DE GUERRE DES MINES

1

A 785 Théïs

BÂTIMENT DE SOUTIEN DE RÉGION

2

Déplacement : **505 t**

Assistance, Remorquage, Sauvetage et lutte antipollution

*A 633 Taape
A 768 Elan*



CHALAND DE TRANSPORT DE MATÉRIEL

12

9 pour la flottille amphibie, 3 en soutien à Djibouti, Mayotte et Lorient



ENGIN DE DÉBARQUEMENT AMPHIBIE RAPIDE (EDA-R)

4

Flottille amphibie

BÂTIMENT ÉCOLES

8

BÂTIMENT D'INSTRUCTION À LA NAVIGATION

2

VOILIER
Formation et entraînement

PATROUILLEUR CÔTIER DE GENDARMERIE

6

Action de l'Etat en mer, Sauvegarde maritime, Surveillance des pêches

VEDETTE CÔTIÈRE DE SURVEILLANCE MARITIME

24

Contrôle en mer, Secours et assistance, Surveillance des pêches

VEDETTE DE SÛRETÉ MARITIME ET PORTUAIRE

9

Sûreté maritime et portuaire

GENDARMERIE
MARITIME

ORDRE DE BATAILLE

UNE MARINE DE COMBAT



**SOUS-MARIN NUCLÉAIRE
LANCEUR D'ENGINS (SNLE)**

4

Déplacement : 14300 t

2 équipages de 111 marins

Permanence à la mer de la dissuasion nucléaire

S 616 Le Triomphant
S 617 Le Téméraire
S 618 Le Vigilant
S 619 Le Terrible



**SOUS-MARIN NUCLÉAIRE
D'ATTAQUE (SNA)**

6

Déplacement : 2670 t

2 équipages de 68 marins

Sûreté de la Force océanique stratégique, Intervention : attaque de forces navales et action sous-marine, Protection de forces navales, Connaissance et anticipation

S 601 Rubis
S 602 Saphir
S 603 Casabianca
S 604 Émeraude
S 605 Améthyste
S 606 Perle

FORCES SOUS-MARINES FORCE OCÉANIQUE STRATÉGIQUE



FUSILIERS MARINS

2 groupements

7 compagnies

1700 fusiliers marins

Défense militaire des organes liés à la dissuasion, des sites et installations sensibles de la Marine en métropole et outre-mer et des bases militaires françaises à l'étranger, Protection militaire des navires d'intérêt, Appui spécialisé aux opérations aéronavales : amphibie, lutte contre les activités illicites...

FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS

LES COMMANDOS MARINE

7 unités

700 commandos

Action spéciale au large : contre-terrorisme maritime, lutte contre la piraterie, lutte contre les activités illicites, Action spéciale de la mer vers la terre : opérations amphibies, opérations « Sea Based », actions spéciales subaquatiques, Opération spéciale à terre

COMMANDOS D'ASSAUT



JAUBERT DE MONTFORT TRÉPEL DE PENFENTENYO

2 groupements

7 compagnies

Action spéciale, Contre-terrorisme et libération d'otages, Contre-terrorisme, surveillance et neutralisation d'objectifs

COMMANDOS D'ACTION SOUS-MARINE



HUBERT

Contre-terrorisme et libération d'otages, Surveillance et neutralisation d'objectifs, Action subaquatique

COMMANDOS D'APPUI SPÉCIALISÉ



KIEFFER

Appui au commandement, Appui spécialisé : guerre électronique, cyber, drones, NRBC, cynotechnie



PONCHARDIER

Appui aux opérations : nautique, terrestre, moyens 3D, armement, Mise en œuvre des moyens d'insertion maritimes et terrestres : équipages, tireurs, maintenance

GRUPE AÉRIEN EMBARQUÉ




RAFALE MARINE

42

1 pilote

Interception, Assaut, Appui aérien, Reconnaissance tactique et dissuasion nucléaire, Théâtre maritime et terrestre

Flottilles 11F, 12F et 17F



HAWKEYE (E2C)


3

2 pilotes
1 chef de mission
2 opérateurs

Détection aérienne avancée, Contrôle de chasse, Commandement et contrôle, Gestion de l'espace aéromaritime et aéroterrestre

Flottille 4F

PATROUILLE ET SURVEILLANCE MARITIME




ATLANTIQUE 2 (ATL2)

22

2 pilotes
2 mécaniciens
1 coordinateur tactique
8 opérateurs système d'armes

Sûreté de la force océanique stratégique et de la force d'action navale, Lutte anti-sous-marine et anti-navire, Recherche et sauvetage en mer, Mission de recueil de renseignements, Surveillance des approches, Action contre la terre

Flottilles 21F et 23F



FALCON 50 M

8

Surveillance des approches maritimes, Recherche et sauvetage en mer

Flottille 24F

FALCON 200

5

Surveillance des approches maritimes, Recherche et sauvetage en mer

Flottille 25F

HÉLICOPTÈRES DE COMBAT ET DE SAUVETAGE



CAÏMAN MARINE

22

1 pilote
2 opérateurs

Combat aéromaritime, Lutte anti-sous-marine, Lutte antinavire, Sauvetage en mer, Contre-terrorisme maritime

Flottille 31F et 33F



LYNX

14

2 pilotes
1 opérateur

Lutte anti-sous-marine, Contre-terrorisme maritime, Sûreté et soutien de force navale

Flottille 34F



PANTHER

16

2 pilotes
1 opérateur

Sûreté de forces navales, Reconnaissance, Contre-terrorisme maritime, Lutte contre les trafics illicites

Flottille 36F




DAUPHIN PEDRO

3

Sauvegarde pendant les manœuvres aviation à bord du porte-avions

Flottille 35F

HÉLICOPTÈRES DE SOUTIEN ET DE SERVICE PUBLIC



DAUPHIN SP

6

Sauvetage en mer


Flottille 35F

DAUPHIN N3+

2

Sauvetage en mer

Flottille 35F



ALOUETTE III

16

Formation, Soutien de forces à la mer, Liaison

Flottille 35F
Escadrille 22S

AVIONS DE SOUTIEN MARITIME



FALCON 10 M

6

Formation des pilotes de chasse, Liaison, Soutien

Escadrille 57S



XINGU

10

Formation, Liaison, Soutien des forces

Flottille 28F



CAP 10M

6

Sélection initiale

Escadrille 50S

AÉRONAUTIQUE NAVALE

MOYENS DÉPLOYÉS

LOIN, LONGTEMPS, EN ÉQUIPAGE

À jour au 01/01/2019

FAÇADE ATLANTIQUE (BREST, LORIENT, LANVÉOC, LANN-BIHOÛÉ, LANDIVISIAU, ILE LONGUE)

- 4 Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE)
- 2 Frégates multi-missions (FREMM)
- 3 Frégates anti-sous-marine (FASM)
- 1 Bâtiments de soutien et d'assistance métropolitain (BSAM)
- 1 Bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR)
- 3 Patrouilleurs de haute mer (PHM)
- 7 Chasseurs de mines (CMT)
- 1 Bâtiment base de plongeurs démineurs (BBPD)
- 3 Bâtiments remorqueurs de sonar (BRS)
- 1 Bâtiment hydrographique et océanographique (BHO)
- 3 Bâtiments hydrographiques (BH)
- 2 Bâtiments d'expérimentations
- 1 Bâtiment d'essais et de mesures
- 37 Rafale Marine
- 2 Hawkeye (E2C)
- 11 Atlantique 2 (ATL2)
- 4 Falcon 50 M
- 6 Caiman Marine (NH90)
- 10 Lynx
- 1 Dauphin SP
- 10 Alouette III
- 4 Falcon T0 M
- 6 Xingu
- 4 unités Groupement de fusiliers marins (GFM) et compagnies de fusiliers marins (CIFUSIL)
- 6 unités Commandos marine
- 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
- 8 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)
- 3 compagnies Groupement de gendarmerie maritime

FAÇADE MANCHE-MER DU NORD (CHERBOURG)

- 3 Patrouilleurs de service public (PSP)
- 1 Bâtiment-base de plongeurs-démineurs (BBPD)
- 1 Bâtiment de soutien de région (BSR)
- 1 Caiman Marine (NH90)
- 1 Dauphin SP
- 1 Compagnie de fusiliers marins (CIFUSIL)
- 2 Patrouilleurs côtiers de gendarmerie
- 4 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)
- 2 compagnies Groupement de gendarmerie maritime

FAÇADE MÉDITERRANÉENNE (TOULON, MARSEILLE, SAINT-MANDRIER, HYÈRES, FRANCE SUD)

- 6 Sous-marins nucléaires d'attaque (SNA)
- 1 Porte-avions (PA)
- 3 Porte-hélicoptères amphibies (PHA)
- 3 Frégates multi-missions (FREMM)
- 2 Frégates de défense aérienne (FDA)
- 2 Frégates anti-aériennes (FAA)
- 5 Frégates type *La Fayette* (FLF)
- 2 Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain (BSAM)
- 2 Bâtiments de commandement et de ravitaillement (BCR)
- 4 Patrouilleurs de haute-mer (PHM)
- 3 Chasseurs de mines (CMT)
- 2 Bâtiments-base de plongeurs-démineurs (BBPD)
- 1 Bâtiment de soutien de région (BSR)
- 1 Falcon 50 M
- 7 Caiman Marine (NH90)
- 7 Panther
- 2 Dauphin Pedro
- 1 Dauphin SP
- 2 Alouette III
- 2 unités Groupement de fusiliers marins (GFM) et compagnie de fusiliers marins (CIFUSIL)
- 1 unité Commandos marine
- 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
- 7 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)
- 2 compagnies Groupement de gendarmerie maritime
- 1 bataillon Bataillon des marins-pompiers de Marseille

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (Saint-Pierre)

- 1 Patrouilleur

ZONE MARITIME MANCHE - MER DU NORD

- 2 unités Compagnie de fusiliers marins (CIFUSIL)

ZONE MARITIME ANTILLES

ANTILLES (Fort-de-France et Pointe-à-Pitre)

- 2 Frégates de surveillance (FS)
- 1 Remorqueur portuaire côtier (RPC)
- 1 Panther
- 1 Alouette III
- 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
- 1 détachement Fusiliers marins

GUYANE (Cayenne)

- 2 Patrouilleurs Antilles Guyane (PAG)
- 2 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)
- 1 détachement Fusiliers marins
- 1 détachement Commandos marine

MAYOTTE (Mayotte)

- 2 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)

LA RÉUNION, MAYOTTE, ÎLES ÉPARGES

- 2 Frégates de surveillance (FS)
- 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM)
- 1 Patrouilleur
- 1 Patrouilleur polaire (PP)
- 2 Panther
- 1 détachement Fusiliers marins

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

ZONE MARITIME SUD Océan Indien

ZONE MARITIME Océan Indien

NOUVELLE-CALÉDONIE (Nouméa)

- 1 Frégate de surveillance (FS)
- 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM)
- 2 Patrouilleurs type P400
- 2 Falcon 200
- 1 Alouette III
- 1 détachement Fusiliers marins
- 1 Vedette côtière de surveillance maritime (VCSM)

WALLIS-ET-FUTUNA

POLYNÉSIE FRANÇAISE (Papeete)

- 1 Frégate de surveillance (FS)
- 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM)
- 2 Remorqueurs portuaires côtiers (RPC)
- 1 Patrouilleur
- 2 Falcon 200
- 2 Dauphin N3+
- 1 Alouette III
- 1 détachement Fusiliers marins
- 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie

ZONE MARITIME Océan Pacifique

ZONE MARITIME POLYNÉSIE FRANÇAISE

CLIPPERTON

PROGRAMMES

UNE MARINE EN POINTE



© C. LUU / MARINE NATIONALE



© M. DENNIEL / MARINE NATIONALE



© S. DZIOBA / MARINE NATIONALE



© M. DENNIEL / MARINE NATIONALE



© T. WALLET / MARINE NATIONALE



© C. MOTET / MARINE NATIONALE

Construction de la Marine de demain

Depuis 2017, la Marine s'équipe de **Missiles de Croisière Navals (McCN)** afin d'avoir la capacité de frapper dans la profondeur d'un territoire. En armant différents bâtiments, cette munition stratégique qui dispose d'une portée d'environ 1000 kilomètres bénéficie de l'endurance du porteur et de la liberté des mers.

Jusqu'en 2021, l'ensemble des **Rafale** sera modifié pour être mis au standard F3R. Parallèlement, les armées lancent le développement du Standard F4, axé sur 4 piliers : l'engagement, la connectivité, le soutien et la survivabilité. La mise en service opérationnel de cette dernière version se fera en deux étapes, à compter de 2025.

Les 2 derniers **bâtiments de soutien et d'assistance métropolitains (BSAM)**, la *Seine* et la *Garonne*, seront admis au service actif en 2019. Leur polyvalence les destine à des opérations de soutien des forces, de soutien de région et de sauvegarde maritime. Ils achèveront le renouvellement de la flotte des remorqueurs type RR 2000, RHM et BSR.

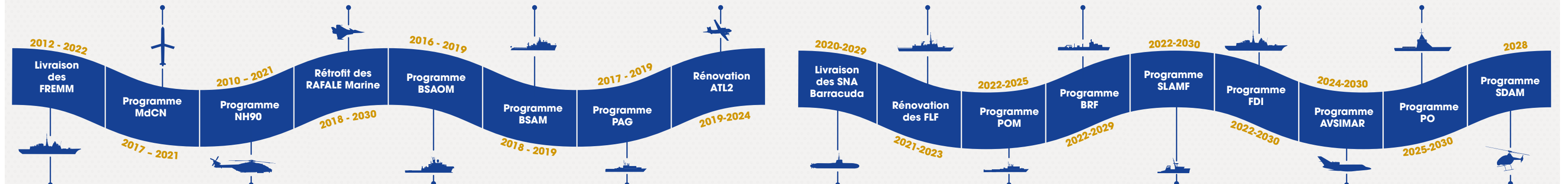
L'**Atlantique 2** bénéficie d'une rénovation profonde de son système de combat. Un prototype, doté d'un nouveau radar, d'un système de traitement acoustique numérique, d'une nouvelle tourelle optronique et de nouvelles consoles tactiques, sera évalué en 2019. 18 appareils au total seront modifiés jusqu'en 2025.

La **rénovation à mi-vie de 3 frégates de type La Fayette** permet de sécuriser la transition vers le format à 15 frégates, avant l'arrivée des frégates de défense et d'intervention (FDI). Elle prévoit la modernisation du système de combat, l'amélioration de la stabilité et l'ajout d'un sonar de coque pour mener des missions de lutte anti-sous-marine.

Les **bâtiments de commandement et de ravitaillement (BCR)** actuels seront remplacés par des **bâtiments ravitailleurs de forces (BRF)**, plus performants et dotés d'une double coque. Livrés entre 2022 et 2029, ils présenteront un emport en fret dimensionné pour soutenir le groupe aéronaval en combustible, munitions, rechanges et vivres.

Bâtiments de premier rang, les 5 **frégates de défense et d'intervention (FDI)** bénéficieront des plus récentes avancées, en lutte contre les menaces asymétriques comme en lutte contre les menaces cyber. Armés par 125 marins, ces bâtiments de 4 500 tonnes pourront opérer de manière autonome ou au sein d'un groupe aéronaval.

Les **patrouilleurs océaniques (PO)** permettront de renouveler la flotte des avisos. Ces navires intégreront de nombreuses innovations, notamment au niveau des moyens de communications et de la lutte contre les menaces asymétriques.



Les frégates multi-missions (FREMM) constituent la colonne vertébrale des forces de surface. Fortement armées, elles sont capables de remplir les missions les plus exigeantes : protection anti-sous-marine de bâtiments, frappe dans la profondeur, opérations spéciales...

Hélicoptères dotés de commandes de vol électriques, les 27 **Caïman Marine** sont en cours de livraison jusqu'en 2021. Afin d'uniformiser au standard MR1 les premiers appareils reçus, une opération de rétrofit est en cours depuis 2017. Cela permettra de disposer d'une flotte homogène en 2023.

L'admission au service actif du *Dumont d'Urville* en 2019 marquera la fin du programme de construction des **bâtiments de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM)**. Ces navires polyvalents sont destinés aux missions de surveillance maritime, de projection et de transport de fret, d'action de l'État en mer et de soutien des populations d'outre-mer.

Après l'admission au service actif de deux **patrouilleurs Antilles Guyane (PAG)**, une unité supplémentaire a été commandée suite à l'ouragan IRMA. Elle sera livrée en 2019. Ces trois bâtiments au faible tirant d'eau disposent d'une drôme pour leurs missions de police des pêches et de lutte contre les trafics illicites.

Les nouveaux **sous-marins nucléaires d'attaque du programme Barracuda**, livrés à partir de 2020, constituent une avancée majeure comparativement à ceux de type *Rubis*. Avec la torpille F21 et le McCN, leur capacité de combat sera accrue. Adaptés à la lutte sous la mer moderne, ils pourront également mener des actions spéciales subaquatiques.

Livrés avant les patrouilleurs destinés à la protection de la métropole, les **patrouilleurs outre-mer (POM)** assureront des missions de souveraineté outre-mer. Ces bâtiments feront preuve d'une robustesse et d'une autonomie remarquables.

Les **capacités de lutte contre les mines**, actuellement constituées de chasseurs de mines, de bâtiments remorqueurs de sonar et des groupes de plongeurs démineurs, seront renouvelées entre 2022 et 2030 par des bâtiments dédiés mettant en oeuvre des systèmes de drones de surface et sous-marins pour éloigner au maximum l'homme de la menace.

Le programme **AVSIMAR** vise à renouveler le segment aérien de surveillance et d'intervention maritime. En remplacement des Falcon 50 et 200 dont la Marine dispose actuellement, le besoin identifié est de 17 jets. Les 7 premiers, de type F2000, seront livrés à partir de 2024.

Le **programme de système de drone aérien pour la Marine (SDAM)** dont les études ont déjà débuté, sera lancé au cours de la LPM 2019-2025. À partir de 2028, ce drone équipera les frégates de premier rang, les bâtiments de projection et de commandement et les patrouilleurs pour accroître leur maîtrise de la situation tactique.

FINANCES

UNE NOUVELLE LPM

Sur le plan budgétaire, 2019 est une année capitale pour la Marine nationale car elle ouvre le cycle de la nouvelle loi de programmation militaire (LPM) adoptée par la représentation nationale. Elle permettra de relever quatre défis : combler les lacunes capacitaires, renouveler les unités de combat de premier rang, consolider l'autonomie stratégique et rénover le modèle de ressources humaines. Ce dernier point est la figure de proue de cette LPM « à hauteur d'homme ».

L'effort financier consenti par la Nation pour la modernisation des armées est considérable : il représente une augmentation de 30% par rapport à la LPM précédente, pour rejoindre en 2025 les 2% de PIB dédiés à la défense.

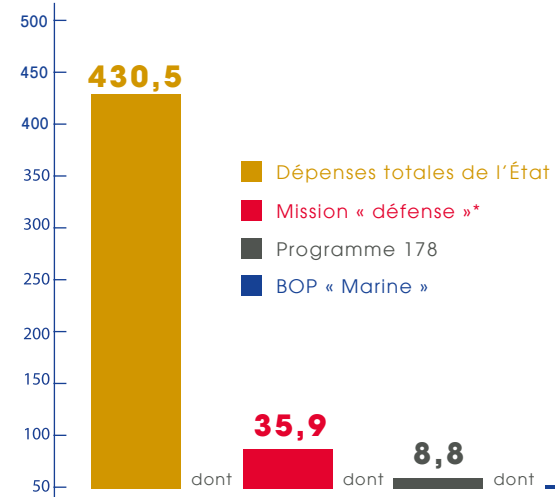
La Loi de Finance 2019, votée par le Parlement, consacre près de 2,5 milliards d'euros à la préparation opérationnelle et à l'activité des forces de la Marine. Ce budget sera orienté vers le redressement du taux de disponibilité des matériels les plus critiques, socle indispensable à une remontée durable de l'activité aéro-maritime.

BUDGET 2019

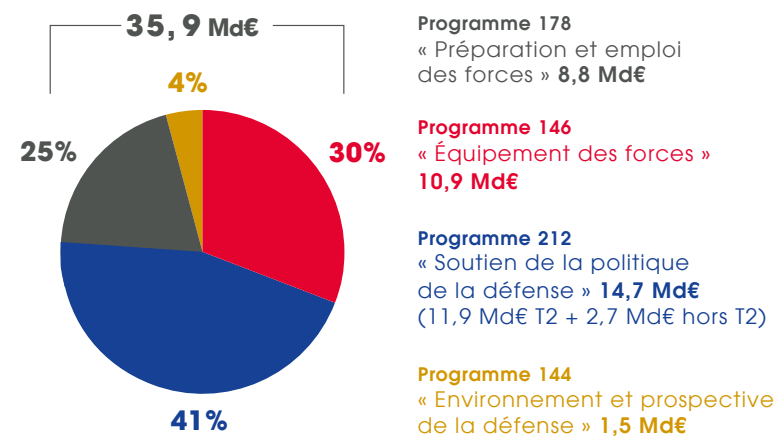
BUDGET 2019 DE LA MISSION « DÉFENSE »*

en milliards d'euros (Md€)

en milliards d'euros (Md€)



*Hors CAS pension, hors fonds de concours et attributions de produits

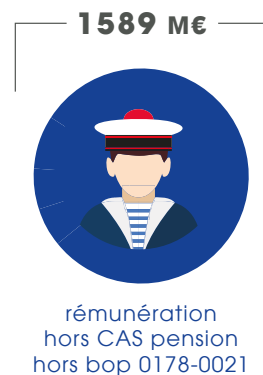
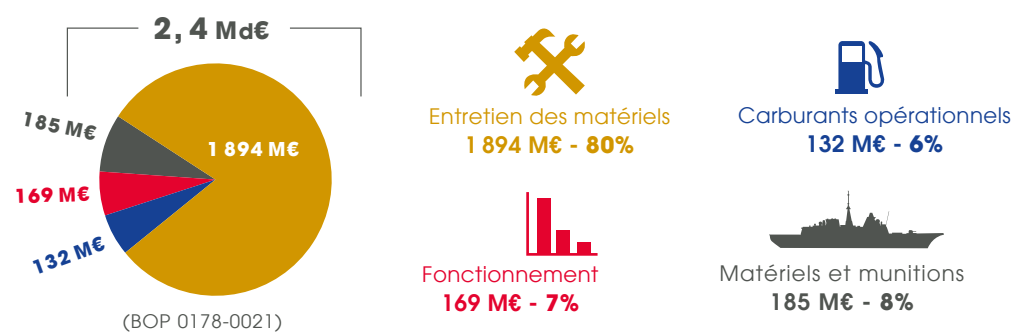


CRÉDITS CONSACRÉS À LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET À L'ACTIVITÉ DES FORCES DE LA MARINE

CRÉDITS CONSACRÉS AUX DÉPENSES DE PERSONNEL

en millions d'euros (M€)

en millions d'euros (M€)



LES GRADES ET APPELLATIONS DANS LA MARINE



Continuez à nous suivre sur les sites de référence



- LE SITE DE COLS BLEUS - www.colsbleus.fr**
- Toute l'actualité de la Marine nationale au quotidien
 - Consultation des contenus du magazine
 - Immersion 360° au cœur des unités de la Marine nationale



- LE MAGAZINE MENSUEL COLS BLEUS**
- Des dossiers de fond sur les grands enjeux de la Marine
 - Des instantanés de la vie des marins dans les unités
 - Des hors séries thématiques



- LA LETTRE HEBDOMADAIRE**
- Chaque vendredi, le résumé de l'actualité et l'agenda de la semaine
 - Inscription sur www.colsbleus.fr



MINISTÈRE DES ARMÉES
www.defense.gouv.fr
Le site du Ministère des armées



ÊTRE MARIN
www.etramarin.fr
Le site de recrutement de la Marine nationale



FAMILLES DE MARINS
www.famillesdemarins.com
Le site des familles de la Marine nationale

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA MARINE NATIONALE





© S.DZIOBA / MARINE NATIONALE



© M.MULLER / MARINE NATIONALE



© S.MARC / MARINE NATIONALE



© A.AGOSTINELLI / MARINE NATIONALE



© T.TREBERN / MARINE NATIONALE



© S.CHENAL / MARINE NATIONALE



© A.GROYER / MARINE NATIONALE



© T.TREBERN / MARINE NATIONALE



© MARINE NATIONALE



© T.WALLET / MARINE NATIONALE



© M.DENNIEL / MARINE NATIONALE



© M.DENNIEL / MARINE NATIONALE



© F.FÉOURNEAU / MARINE NATIONALE



© S.CHENAL / MARINE NATIONALE



© F.LE BIHAN / MARINE NATIONALE



© F.LE BIHAN / MARINE NATIONALE



© T.TREBERN / MARINE NATIONALE